

(N^o 156.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 4 AVRIL 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur *Jean Damas Peignot*, capitaine de 2^{me} classe au 8^{me} Régiment d'infanterie.

(Voir le N^o 172 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Nevers, (France), le 11 décembre 1807, et sert dans notre armée depuis le 1^{er} octobre 1830; il fut décoré de la croix de fer le 2 avril 1835; le 23 novembre 1830, il reçut le brevet de sous-lieutenant, celui de lieutenant le 20 août 1832; il est actuellement capitaine de 2^{me} classe.

Sa conduite, comme militaire et homme privé, a toujours été irréprochable; il est digne sous tous les rapports d'obtenir la faveur qu'il sollicite; il est appuyé par toutes les autorités consultées.

Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, dans la séance du 28 février dernier, à la majorité de 43 suffrages contre 3.

Le Comte D'ANDELOT, Rapporteur.